

■ sans-papier

# Nouri, 26 ans, né à Nice, espère sortir du cauchemar

Ce n'est pas de gaieté de cœur que Nouri et sa sœur Dalila évoquent leur enfance. Tous deux nés à Nice, lui en 1982, elle en 1978, ils ont fait les frais d'un père maltraitant qui a ruiné leur jeunesse et ne leur rend pas la vie d'adulte très facile. À la mort de leur mère alors qu'ils étaient petits, leur père les ramène dans son pays d'origine, la Tunisie. Il les confie aux grands-parents et revient à Nice refaire sa vie. Les années passent et Dalila, l'aînée, parvient à se sauver vers le Maroc à la recherche de la famille de sa mère.

Aidée par l'ambassade de France, elle obtient un visa pour revenir à Nice. Elle s'y installe, travaille, devient maman et a même fait la une de l'actualité en sauvant un conducteur qui brûlait dans sa voiture après un accident.

Reste le « petit » frère. « Je l'ai laissé et j'ai mal. Il m'en a voulu ». L'été dernier, Nouri obtient un visa de tourisme et rejoint sa sœur. Immédiatement, il entame des démarches pour avoir une autorisation de séjour en France. Refusée. Aujourd'hui, il est sous le coup d'une obligation de quitter le ter-



M<sup>e</sup> Carrez souhaite un jugement « humanitaire ». (Photo François Vignola)

ritoire français. La préfecture estime qu'il ne peut bénéficier d'une admission au séjour au titre de la vie privée et familiale. Nouri est aux yeux de la loi célibataire et sans charge de famille.

### Au tribunal le 5 décembre

Et c'est *a priori* imparable, même si tous ses proches vivent ici et qu'en Tunisie, il n'a plus aucun parent.

Pour lui, tout se jouera le 5 décembre prochain au tribunal administratif. Son avocat, M<sup>e</sup> Frédéric

Carrez, sait très bien qu'il y a des tas de dossiers de sans-papier en instance.

Mais pour lui, le cas de Nouri est exceptionnel. Il parle de traitement « humanitaire ». « On voit beaucoup d'affaires, beaucoup d'histoires, mais là... » Pris en charge par sa sœur aînée, le jeune homme, anorexique, apparemment très stressé, bénéficie d'ores et déjà d'une mobilisation autour de lui. « Il a des promesses d'embâche. Il pourra avoir un CDI sans problème. »

SYLVIE BÉAL

■ faits divers